

20 juin 2005 -02:00

Groupe de travail d'experts NU sur les personnes d'ascendance africaine

Du 13 au 17 juin, la Belgique a reçu la visite du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine. A l'initiative du Ministre des Affaires étrangères Karel DE GUCHT, la Belgique est ainsi le premier pays à accueillir ce type de mission en provenance de Genève.

Du 13 au 17 juin, la Belgique a reçu la visite du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine. A l'initiative du Ministre des Affaires étrangères Karel DE GUCHT, la Belgique est ainsi le premier pays à accueillir ce type de mission en provenance de Genève.

Bruxelles, le 17/06/2005. Du 13 au 17 juin, la Belgique a reçu la visite du Groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine. A l'initiative du Ministre des Affaires étrangères Karel DE GUCHT, la Belgique est ainsi le premier pays à accueillir ce type de mission en provenance de Genève. Il s'agit d'une des procédures spéciales de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. La Belgique a pris l'engagement de recevoir sur son territoire toute procédure spéciale de la Commission des droits de l'homme qui en ferait la demande. Cette visite représente la première opportunité de mettre en œuvre cet engagement. Ce Groupe de travail a été créé suite à la Conférence mondiale contre le racisme de Durban (septembre 2001). On se rappellera que la Belgique, en tant que Présidence de l'UE, a joué un rôle majeur dans le succès de cette Conférence. Elle accorde également beaucoup d'importance au suivi de cet événement mondial. Elle a d'ailleurs accueilli le séminaire régional d'experts de mise en œuvre de Durban en décembre 2003. Afin de permettre aux experts des Nations Unies d'avoir une vue complète des actions prises par la Belgique pour lutter contre le racisme et les discriminations et promouvoir la tolérance, les Affaires étrangères ont coordonné un programme impliquant toutes les composantes belges concernées par la problématique. Lors de sa rencontre avec les experts des Nations Unies, le Ministre des Affaires étrangères Karel DE GUCHT a insisté longuement sur les nombreux efforts menés par le gouvernement en matière d'intégration. Au niveau fédéral, les experts ont été reçus, en outre, par le Ministre de l'Intégration sociale et de l'Egalité des Chances et la Secrétaire d'Etat aux Familles et aux personnes handicapées. Communautés et Régions, Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme ; villes de Malines et de Liège ainsi que diverses associations de terrain ont été étroitement associés à cette visite. Au travers de leurs contacts avec les autorités et la société civile, les experts ont eu l'occasion d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les politiques menées en vue de l'intégration des personnes d'ascendance africaine. Cette visite fera l'objet d'un rapport officiel des Nations Unies qui sera présenté lors de la prochaine session de la Commission des droits de l'Homme (2006).

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be